



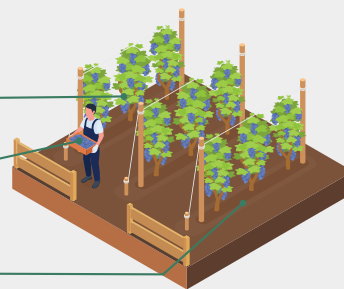
An Agricultural
Sciences Company

Spotlight®

Epamprage vigne

AVANTAGES SPOTLIGHT®

-  **SÉCURITÉ**
-  **GAIN DE TEMPS & D'ARGENT**
-  **SOUPLESSE**



RECOMMANDATIONS D'EMPLOI : EPAMPRAGE

	Dose homologuée	Nombre d'application	DAR	DRE	ZNT
Épamprage vigne*	0,3 L/hl	2 max/an	90 jours	48 h	5 m

* De + de 4 ans

- Ne pas épamprer les vignes dont les souches ne sont pas complètement lignifiées
- Volume d'eau : 50 litres au km
 - 200 l d'eau/ha pour 2,5 m d'inter rang.
 - 250 l d'eau/ha pour 2m d'inter rang

COMMENT LIMITER LA DÉRIVE ?



Utiliser des buses à dérive limitée (buses à injection d'air et buses à chambre de décompression)



Utiliser des buses avec un angle de 80°C maximum



Utiliser la pression de pulvérisation la plus basse préconisée par le fabricant de buses



Utiliser une rampe de désherbage équipée avec des protections anti-dérives



Utiliser un adjuvant spécifique anti-dérive à base de lécithine de soja ou de triglycérides éthoxylés



Limiter la vitesse d'avancement afin d'éviter les risques de turbulences (4-5 km/h)



An Agricultural
Sciences Company

Spotlight® Epamprage vigne

UNE ACTION RAPIDE QUI LIMITE LES REPOUSSES DURABLEMENT

Témoin non traité



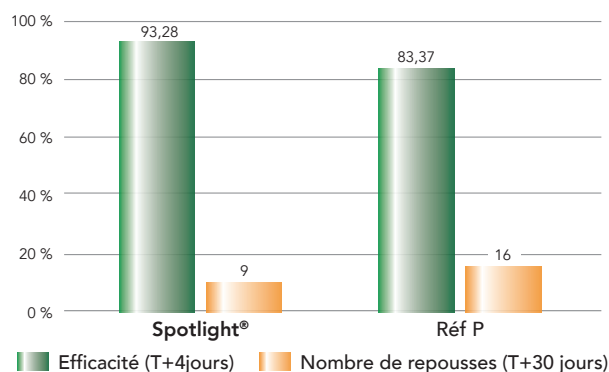
24 h après traitement



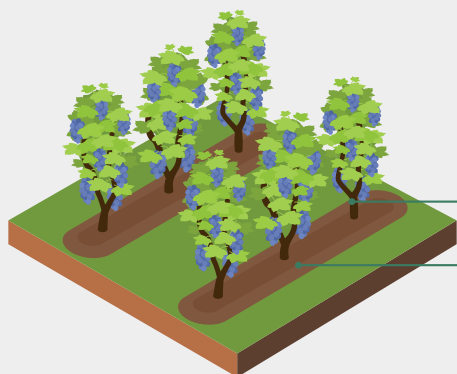
7 jours
après traitement



Synthèse 3 essais Vigne FMC - 2019



SOUPLESSE : POLYVALENCE EPAMPRAGE/DESHERBAGE



**SPOTLIGHT® PERMET
D'ÉPAMPRER & DE DESHERBER SOUS
LE RANG EN UN SEUL PASSAGE.**

Spotlight® à 0,3 l/hl (200 l/ha)

Spotlight® : Micro-émulsion [ME] à base de 60 g/L (6,44 % p/p) de carfentrazone-éthyle. AMM n°2000327. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et précautions d'emploi, restrictions et contre-indications, se référer à l'étiquette du produit et/ou www.phytodata.com. Spotlight est une marque déposée de FMC Corporation et/ou de l'une de ses filiales. Homologué et distribué par FMC France - 11 bis, Quai Perrache - F-69002 Lyon - France. Tél. +33 (0)4.37.23.65.70 - RCS Lyon B 352 320 279 - www.fmcagro.fr. Dangereux. Respecter les conditions d'emploi. Lire attentivement l'étiquette avant toute utilisation. Crédits photos : Shutterstock - 04/23



ATTENTION - H317-Peut provoquer une allergie cutanée. H410-Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401-Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELLS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**